



avec

FONDATION



DU PATRIMOINE

Occitanie - Pyrénées



Liberté
Égalité
Fraternité



DOSSIER DE PRESSE
TOULOUSE, LE 19 DÉCEMBRE 2024

LOTO DU PATRIMOINE 2024
LES DOTATIONS DES 8 SITES
DÉPARTEMENTAUX DE LA RÉGION
OCCITANIE-PYRÉNÉES SONT DÉVOILÉES !

www.missionbern.fr



CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Amandine MAGA LEGAL

05 32 97 55 42

occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org

Site : www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

Fondation du patrimoine Occitanie-Pyrénées

@fondationdupatrimoineoccipy

Délégation Occitanie-Pyrénées

© Conseil départemental de l'Ariège, © Fondation du patrimoine, © Coeur et Coteaux Comminges,
© M. De Monsebernard, © Inventaire général Région Occitanie
© Ville de Bagnères-de-Bigorre / Fonds photographiques Alix, Ville de Bagnères-de-Bigorre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, est heureuse de dévoiler le montant des aides accordées aux 8 départementaux de la région Occitanie-Pyrénées sélectionnés en 2024 (100 projets au total en France métropolitaine et collectivités d'outre-mer). Les sommes octroyées par la Mission Patrimoine viennent compléter les aides publiques ou l'autofinancement pour atteindre la totalité du besoin de financement (dans la limite de 300 000 € par site).

La Fondation du patrimoine reversera cette aide aux porteurs de projet au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des factures.

Avant la fin de l'année, 26,1 millions d'euros seront reversés par l'Etat à la Fondation du patrimoine, issus de la septième édition du Loto du patrimoine de FDJ. Sur cette somme, 7,5 millions d'euros ont déjà été octroyés aux 18 sites emblématiques des régions lors des Journées européennes du patrimoine 2024.

Aujourd'hui, c'est une aide globale de 18,6 millions d'euros qui est octroyée aux 100 sites départementaux. Depuis 2018, l'ensemble des ressources mobilisées par la Mission Patrimoine représentent près de 310 millions d'euros.

Pour mémoire : l'appel à candidatures pour les sites départementaux de l'édition 2025 de la Mission Patrimoine est toujours en cours, et sera clôturé le 28 février 2025. Les projets doivent être soumis en ligne avant cette date pour être étudiés par les délégations régionales de la Fondation du patrimoine, à l'adresse suivante : www.missionbern.fr/signaler-un-site.

Les dotations des 8 sites départementaux de la Mission Patrimoine 2024 en Occitanie-Pyrénées sont :

- ▶ La roue à eau de l'ancienne usine à chaux de Prat-Bonrepaux (Ariège) : 130 000 €
- ▶ L'ensemble caussenard du Bez à Sévérac-d'Aveyron (Aveyron) : 250 000 €
- ▶ L'Hôtel de Lassus à Montréjeau (Haute-Garonne) : 120 000 €
- ▶ Les écuries du château de Magnas (Gers) : 250 000 €
- ▶ L'Hôtel d'Arnaldy à Figeac (Lot) : 230 000 €
- ▶ L'ancien Palais de Justice de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) : 100 000 €
- ▶ La Maison du Grand Ecuyer à Cordes-sur-Ciel (Tarn) : 90 000 €
- ▶ Le château de Puylagarde (Tarn-et-Garonne) : 90 000 €

Le détail des projets se trouve en pages suivantes.

Retrouvez toutes les informations concernant la Mission Patrimoine à la fin de ce dossier.

ARIÈGE

LA ROUE À EAU DE L'ANCIENNE USINE À CHAUX, PRAT-BONREPAUX

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/roue-a-eau-de-prat-bonrepaux

Découvrez le projet de restauration d'une roue à aubes ariégeoise

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 130 000 €

Propriétaire : Conseil départemental de l'Ariège

Nombre d'habitants : 920

Territoire : Couserans, Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoise

Protection au titre des monuments historiques : non protégé



© Conseil départemental de l'Ariège

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La roue à eau est située sur la rive gauche du Salat, à proximité du pont de Lacave et à la limite des départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne.

Vestige de l'usine à chaux et ciments de Lacave, sa structure est en bois, et ses pales métalliques. Elle mesure 6 mètres de diamètre, pour 1,75 mètre de large. Elle développait une puissance de 13 chevaux permettant d'entraîner le concasseur de l'usine, et une pompe alimentant en eau un réservoir situé au-dessus du site. Son canal d'amenée a la particularité d'être alimenté par une digue qui dessert deux canaux, un de chaque côté du Salat, d'enjamber l'embouchure du ruisseau de Saint-Maur, puis d'être couvert jusqu'à la turbine.

Mise en service dans les années 1870, elle a fonctionné jusqu'à la création de la centrale hydroélectrique implantée en face, sur l'autre rive du Salat, en 1920.

PROJET DE VALORISATION

Il peut être envisagé sur cette roue des panneaux pédagogiques sur l'hydroélectricité. Indiquons ici que le père de la houille blanche, Aristide Bergès, était un enfant de l'Ariège et originaire d'une commune proche de Prat-Bonrepaux.

Des visites pourront être organisées, ainsi que de manifestations, avec la mise en place d'une signalétique sur l'histoire de ce patrimoine industriel, point de départ d'une thématique sur l'usage de la force motrice de l'eau.

ÉTAT DE PÉRIL

Faute d'entretien, laissée à l'abandon depuis de nombreuses années, la structure en bois est en train de s'affaisser, la roue s'incline sur son axe et risque de s'effondrer.

En période de crue du Salat, le courant s'engouffrant dans les éboulements du canal couvert pourrait détruire ou emporter cette roue fragilisée.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Il est prévu une restauration de la roue à l'identique : dévasement de la partie inférieure, découpage des pièces métalliques, restauration ou remplacement des secteurs et rayons en bois, génie civil en maçonnerie supportant la roue, nettoyage et restauration du canal d'amenée, et enfin réinstallation de la roue,

Il peut être envisagé un pompage dans le Salat pour alimenter en eau la roue et la faire tourner occasionnellement.

Démarrage des travaux : 2024

Fin des travaux : 2025

► Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/roue-a-eau-de-prat-bonrepaux



AVEYRON

L'ENSEMBLE CAUSSENARD DU BEZ, SÉVÉRAC-D'AVEYRON

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/hameau-du-bez-a-severac-daveyron

Restaurer un hameau du Causse de Sévérac et sa maison forte du XVII^e siècle.

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 250 000 €

Propriétaire : Mesdames Soustiel-Lacan

Nombre d'habitants : 4 175

Territoire : Parc Naturel Régional des Grands Causses

Protection au titre des monuments historiques : non protégé



Maison forte © Fondation du patrimoine

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le Bez est un hameau isolé du causse de Sévérac, dans le prolongement du Causse de Sauveterre. A 780 mètres d'altitude, l'environnement naturel et typique de du terroir aveyronnais est très préservé.

La première mention du domaine date du milieu du XIII^e siècle, possession de la châtelainie de la Roque-Valzergues : son premier propriétaire est un damoiseau, Guillaume Ricard. Reçu en cadeau par le roi Charles V, le Comte d'Armagnac remet le 13 juillet 1384 le bien aux mains de Gui VIII de Sévérac. Dès le XVII^e siècle, les seigneurs de Sévérac choisissent ce lieu de prédilection pour leur partie de chasse. La construction de la maison forte daterait de cette époque, faisant ainsi office de relais de chasse. Les siècles passants, d'autres familles y sont propriétaires - notamment les Corbières. La Première Guerre mondiale est un tournant majeur pour le domaine, laissé à l'abandon. Début du XX^e siècle, la famille Delcros y installe une ferme. Mais la maison reste inhabitée pendant une dizaine d'année, jusqu'à 2022.

La maison forte du XVII^e siècle possède une tour ronde du côté principal abritant un escalier, ainsi qu'une tour carrée à l'arrière, vestige certainement d'une ancienne tour de guet du Moyen-Âge. Deux granges, un chenil et un fournil font également partis de ce grand domaine.

Tous les bâtiments sont construits selon l'architecture caussenarde traditionnelle, soit en pierres calcaires et en lauzes. Ces constructions ont échappé à la ruine. Ce n'est malheureusement pas le cas du reste du hameau dont il ne reste que quelques éléments en très mauvais état.

PROJET DE VALORISATION

Acquis en juin 2022, les propriétaires souhaitent préserver durablement le domaine, pour devenir un lieu mêlant culture et nature. L'association « l'herbe sous le pied » y est hébergée, ayant pour but la promotion de l'écologie par la culture. Leur souhait principal serait de ramener la vie, humaine et naturelle, dans le respect du bâti ancien et de son état d'esprit, par l'utilisation de techniques et de matériaux écologiques, locaux et surtout pérennes.

ÉTAT DE PÉRIL

Les travaux nécessaires à la réhabilitation de l'ensemble caussenard du Bez, maison forte et bâtiments annexes, sont nombreux et importants. Les murs, du moins ceux qui sont encore debout, sont solides, ainsi que les voûtes ; le bâti est sain, les aménagements modernes l'ont peu dégradé, même s'il reste encore quelques verrues faciles à ôter. Les éléments anciens ont été retrouvés derrière les placages et cloisons. L'essentiel réside en la restauration du toit en lauzes de calcaire, phase importante de travaux.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Malgré des travaux sommaires faits dans les années 50, les éléments anciens ont pu, pour la plupart, être retrouvés sous les lambris, carrelages et autres cloisons. Le programme des travaux consiste à retrouver le domaine du Bez, maison forte et granges incluses.

C'est pourquoi une restauration de l'ensemble architectural est à considérer. Les toitures seront refaites en lauzes calcaires. Les façades seront reprises traditionnellement en joints à la chaux à pierres vues. Les ouvertures et les menuiseries de chaque bâtisse seront revues. La consolidation structurelle par la reprise des voûtes et des poutres est également à prévoir, pour permettre la longévité du site pour les décennies à venir.

Démarrage des travaux : 2024

Fin des travaux : 2027

► Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/hameau-du-bez-a-severac-daveyron



Toitures en lauze et dépendances © Fondation du patrimoine

HAUTE-GARONNE

L'HÔTEL DE LASSUS, MONTRÉJEAU

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/hotel-de-lassus

Rénover d'un grand hôtel urbain, architecture typique des Pyrénées !

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 120 000 €

Propriétaire : EPCI – Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

Nombre d'habitants : 2 726

Territoire : Pays de Comminges

Protection au titre des monuments historiques : inscrit partiellement



© Cœur et Coteaux Comminges

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Edifié au milieu du XVIII^e siècle par le Baron de Lassus, son fils, Bertrand de Lassus retrouve sa demeure totalement dévastée après la Révolution. De lourdes rénovations ont lieu dans les années 1800-1810 : l'ajout d'un étage et des hautes toitures, ainsi que la présence de décors de style Louis XVI et Empire attestent les premiers programme de travaux de la bâtisse.

De nombreux changements d'affectations ont lieu tout au long du XX^e siècle : du transfert du séminaire de Polignan à un enseignement secondaire, d'un hôpital militaire durant la Seconde Guerre Mondiale, jusqu'à son rachat en 1988 par la commune de Montréjeau qui le réhabilite en 2005, puis par une inscription partielle au titre des Monuments Historiques.

PROJET DE VALORISATION

L'Hôtel de Lassus est un pôle au service de la population et des professionnels géré par la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges. Le pôle a pour objectif, par la mutualisation de services et d'équipements, le maintien des services administratifs de proximité, de l'emploi et de la formation. Il permet la préservation et la réimplantation d'activités et de services communaux. Entièrement accessible aux PMR, de nombreuses salles adaptées, privatives, assure à tous les occupants un service de qualité.

Les services que le bâtiment héberge sont une nécessité pour les habitants de la commune et des alentours, suite aux nombreuses désertifications des services dans les milieux ruraux.

ÉTAT DE PÉRIL

Lors de l'achat par la commune en 1988, le coût des travaux étant trop important, il est décidé de ne pas traiter les toitures et les charpentes dont l'état était certes médiocre mais stable.

Toutefois, la réfection de ces parties devient urgente. Des défauts d'étanchéité entraînent le pourrissement de la charpente et du plancher intermédiaire.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Restaurer la toiture dans son intégralité permettrait d'une part de rétablir la solidité de l'édifice, et d'une autre de retrouver un état de présentation satisfaisant.

- Déposition de la couverture dans son intégralité et de la charpente de l'aile Sud ;
- La réfection à l'identique de l'ensemble des couvertures en ardoises et des ouvrages en zinc ;
- Les éléments en fonte recevront un traitement permettant de stabiliser leur dégradation.

Démarrage des travaux : 2024

Fin des travaux : 2027

► Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/hotel-de-lassus



GERS

LES ÉCURIES DU CHÂTEAU DE MAGNAS

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-magnas

Sauvegarder un château du XVe siècle et ses écuries au décor typique du XIXe siècle

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 250 000 €

Propriétaire : Mme et M. De Galard

Nombre d'habitants : 100

Territoire : Lomagne

Protection au titre des monuments historiques : inscrit



© Fondation du patrimoine

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Situé sur des terres appartenant depuis le Moyen-Âge à la même famille, le château de Magnas a été le témoin de l'Histoire, d'où son éclectisme architectural. Les écuries et l'orangerie du château sont des bâtiments indissociables d'un ensemble niché dans un parc de 20ha. Véritable écrin romantique, reconnu pour son charme et sa douceur de vivre.

Implantées au Sud-Est du château, dans la continuité du corps de logis, les écuries présentent un plan barlong de 40m par 6m sur deux niveaux d'élévation. Le décor intérieur typique du XIXe siècle témoigne de la destination de ce lieu : plafond à caissons avec décor peint, consoles sculptées de chimère et de tête de cheval.

PROJET DE VALORISATION

Ses dépendances constituent un atout majeur pour accueillir du public. Pour s'assurer de son authenticité, le vaste espace des écuries restitué à l'identique deviendra un lieu d'accueil culturel. Des stages de peinture seront proposés et les réalisations produites seront présentées au public lors d'expositions. L'organisation de réunion ou d'exposition sera également possible.

L'étage accueillera cinq chambres avec pièces communes (salon, salle à manger et cuisine) pour allier convivialité et totale autonomie sur place. Une réelle immersion dans un site rempli d'histoire et de culture pour une nuit (chambres d'hôtes) ou pour une semaine (stages immersifs).

ÉTAT DE PÉRIL

Les toitures (charpente et couvert) du milieu et du bout des communs Nord menacent de s'effondrer, affaiblissant la structure des murs extérieurs des communs Nord. Le maintien de la tour Nord-Ouest présente également un état inquiétant.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Il est question de restaurer l'ensemble du bâtiment pour permettre ensuite l'aménagement intérieur adéquate pour la réalisation des cinq chambres équipées et des pièces communes.

Démarrage des travaux : 2024

Fin des travaux : 2027

► Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-magnas



LOT

L'HÔTEL D'ARNALDY, FIGEAC

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/hotel-darnaldy-a-figeac

Restaurer le grand hôtel particulier d'Arnaldy dans le cœur de Figeac

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 230 000 €

Propriétaire : M. De Monsebernard

Nombre d'habitants : 10 364

Territoire : Causse de Gramat, Grand Sites Occitanie, Ville d'art et d'histoire

Protection au titre des monuments historiques : inscrit



© M. De Monsebernard

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Implanté dans le centre de Figeac, l'hôtel d'Arnaldy constitue l'un des rares exemples d'hôtel particulier entre cour et jardin dans le Lot. Habité par plusieurs familles nobles et

bourgeoises de Figeac (familles de Colomb, de Bonet et d'Arnaldy), l'hôtel fut fréquenté par Champollion lors de son exil figeacois. Il accueille également, lors de son installation dans la ville, la première école de la Sainte Famille fondée par sainte Emilie de Rodat qui y séjourna. Conçu sur le modèle des hôtels de l'époque, il garde la marque des traditions locales de constructions : soleilho sur l'aile sud, mélange de construction en pierre et de pan de bois, toitures en tuiles canal... L'hôtel d'Arnaldy n'a subi aucune transformation majeure depuis la fin du XVIIIe siècle.

Ni la distribution des pièces, ni les éléments de décors (lambris, gypseries, parquets, menuiseries intérieures) n'ont été affectés. Il constitue donc un témoignage unique du mode de vie dans une petite ville du Quercy au XVIIIe siècle. D'anciens papiers peints du début et de la fin du XIXe siècle y sont conservés dans plusieurs pièces. L'hôtel d'Arnaldy a fait l'objet d'un entretien réduit au minimum durant les 80 dernières années et souffre aujourd'hui de graves désordres. Une description très détaillée de l'ensemble du bâtiment figure dans l'étude préliminaire établie par M. Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques.

PROJET DE VALORISATION

Le projet de restauration de cet hôtel s'articule autour de deux axes principaux :

- L'ouverture à la visite des « grands appartements » ;
- La création de chambres d'hôtes, pour une activité d'exploitation essentiellement entre Pâques et la Toussaint, afin assurer l'équilibre du projet de restauration.

ÉTAT DE PÉRIL

Le bâtiment présente des désordres importants : absence d'enduit sur les murs, déformation et/ou usures de la structure en pan de bois, usure ou absence des huisseries et menuiserie es joints creux, affaissement du perron, destruction de l'embranchement, absence d'étanchéité des toitures, humidité en rez-de-chaussée compromettant la conservation d'un plafond peint, fragilité des gypseries, des parquets et des lambris XVIIIème et des papiers peints XIXème au premier étage sur cour, affaissement des poutres compromettant les plafonds.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Différents travaux sont à réaliser, la maison n'ayant pas fait l'objet de travaux importants depuis la fin du XIXème siècle, excepté de l'aile sud dans les années 50.

À ce jour, seuls des travaux d'urgence ont été entrepris depuis 2004, ainsi que des travaux a minima sur une centaine de mètres carrés.

Les travaux prévus sont la fin de la restauration et de la restitution des fenêtres, contrevents et persiennes (une trentaine au total) ; la restauration du mur de clôture et du portail de la cour d'honneur, actuellement remplacé par un portail de chantier ; la restauration de la cour d'honneur (calade, perron et terrasse) ; la restauration de la toiture et de la charpente ; la restauration des espaces destinés à être ouverts à la visite, notamment la fin de la restauration de l'escalier d'honneur ; et la restauration d'une salle à plafond peint XVIIème, des éléments de décors XVIIIème et des papiers peints XIXème dans le grand appartement.

Démarrage des travaux : 2024

Fin des travaux : 2028

- Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/hotel-darnaldy-a-figeac



HAUTES-PYRÉNÉES

L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE, BAGNÈRES-DE-BIGORRE

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancien-palais-de-justice-a-bagneres-de-bigorre

Valoriser la restauration du patrimoine civil Bagnérais

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 100 000 €

Propriétaire : Commune de Bagnères-de-Bigorre

Nombre d'habitants : 7 000

Territoire : Haut-Adour

Protection au titre des monuments historiques : non protégé



© Ville de Bagnères-de-Bigorre

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Construit au milieu du XIXe siècle et en activité pendant environ 150 ans, le Palais de Justice de Bagnères-de-Bigorre est désaffecté depuis 2009.

En 2022, la ville en devient propriétaire. Idéalement situé, en plein centre-ville et sur les bords de l'Adour, il est situé sur un lieu de promenade privilégié des Bagnérais, des curistes et des touristes fréquentant toute l'année la cité thermale.

PROJET DE VALORISATION

Le bâtiment est un vrai témoin du patrimoine du territoire (thermalisme, activités sportives) et un écrin pour le Fonds photographique Alix.

Le studio Alix est l'un des rares studios français à avoir fonctionné sans interruption pendant près d'un siècle. De 1907 à 1999, les photographes de la famille Eyssalet, propriétaire du studio, ont ainsi constitué un trésor de plusieurs centaines de milliers de négatifs. Une originalité résidant dans sa longévité mais également et surtout dans la grande diversité de son activité.

Ses collections exceptionnelles y seront installées : la conservation et la préservation des collections (dans des réserves répondant aux normes en vigueur), la valorisation avec la création de salles d'expositions, médiation et accueil du public (scolaire et tout-public) avec un espace de consultation. La salle d'audience, qui a gardé ses boiseries et décors d'origine, sera notamment transformée en salle d'expositions temporaires.

Il sera également possible d'accueillir les archives historiques de la ville ainsi que les bureaux et locaux mis à disposition d'association en charge de la sauvegarde du patrimoine.

ÉTAT DE PÉRIL

Ayant souffert d'un manque d'entretien pendant les dernières années, le bâtiment est totalement à l'abandon depuis sa désaffectation.

Les plafonds s'effondrent sur eux-mêmes, les murs sont attaqués par l'humidité, le toit et la charpente sont plus que fragilisés...

Un diagnostic sanitaire a été effectué en octobre 2023, révélant la présence d'insectes xylophages et de champignons.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Tout l'édifice est à revoir, tant intérieur que extérieur, avec une forte volonté de conserver les aspects patrimoniaux et l'esprit originel.

- Réfection de la couverture et des façades, en accordant un intérêt pour l'isolation thermique.
- Aménagement de l'intérieur pour créer les salles d'expositions, des bureaux et des réserves.

Démarrage des travaux : 2023

Fin des travaux : 2026

- Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancien-palais-de-justice-a-bagneres-de-bigorre



© Ville de Bagnères-de-Bigorre / Fonds photographiques Alix, Ville de Bagnères-de-Bigorre

TARN

LA MAISON DU GRAND ÉCUYER, CORDES-SUR-CIEL

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-du-grand-ecuyer-a-cordes-sur-ciel

Une pépite de l'architecture gothique civile à préserver

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 90 000 €

Propriétaire : Mme et M. Lebédel

Nombre d'habitants : 808

Territoire : Vallée du Cérou

Protection au titre des monuments historiques : façades classées



© Inventaire général Région Occitanie

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Construit vers 1290, le Grand Ecuyer a été présenté comme « résidence d'été et de chasse de Raymond VI ». Architecture civile gothique, cet édifice fait partie de l'identité de la ville de Cordes-sur-ciel nommée « la cité aux Cent Ogives. En 2014, la ville a été élue "Village préféré des Français".

De nombreux visiteurs prestigieux ont foulé l'entrée : personnalités littéraires et politiques françaises, toutes s'accordent sur la splendeur des lieux.

PROJET DE VALORISATION

Avec plus d'un million de visiteurs par an, le site peut être mis à disposition pour se loger. Lors du festival de musique de la ville, des chambres ont été allouées gracieusement aux festivaliers.

Des animations et des expositions culturelles, des concerts et des conférences, seront mis en place, notamment lors des Nuit des Châteaux.

ÉTAT DE PÉRIL

Aucun travaux n'a été engagé depuis sa construction en 1290. Resté fermé et inoccupé pendant des années, le plancher du rez-de-chaussée menace de s'effondrer. Des infiltrations d'eau endommagent l'ensemble des ouvertures ogivales. La statuaire de la façade risque de s'abîmer d'avantage dû à la toiture fortement dégradée.

Tous ses éléments entraînent une instabilité structurelle, menaçant ainsi l'édifice.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

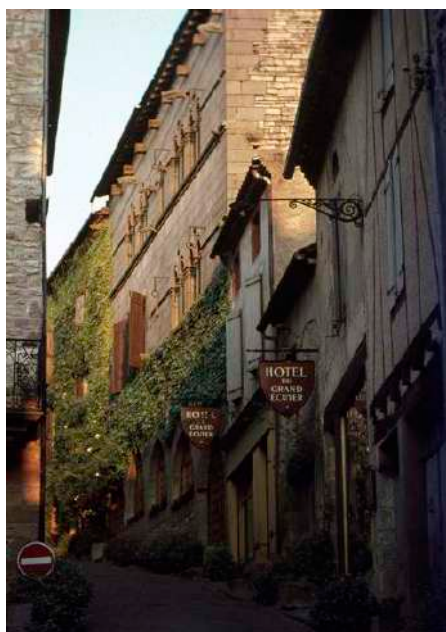
Plusieurs tranches délimitent les travaux envisagés : extérieur d'une part, et intérieur d'une autre.

- Restauration de la façade par un nettoyage de la maçonnerie et une reprise de joints. La corniche et les éléments sculptés seront également réfectionnés.
- Restauration de l'avancée de la toiture
- Restauration des menuiseries et des ouvertures, conformes au dessein originel.
- Remplacement du plancher du rez-de-chaussée et du premier étage délabré et dangereux, et de l'escalier principal.

Démarrage des travaux : 2024

Fin des travaux : 2027

- ▶ Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-du-grand-ecuyer-a-cordes-sur-ciel



TARN-ET-GARONNE

LE CHÂTEAU DE PUYLAGARDE

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/broustet-puylagarde

Restaurer la charpente et les façades de ce château de le fin du XIIIe siècle

Montant de l'aide du Loto du patrimoine : 90 000 €

Propriétaire : Mme et M. Broustet

Nombre d'habitants : 332

Territoire : Causses du Quercy

Protection au titre des monuments historiques : non protégé



© Fondation du patrimoine

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Cœur du bourg de Puylagarde, le château se compose d'une tour de trois étages vraisemblablement édifiée à la fin du XIIIe siècle, à laquelle s'ajoute une aile de deux étages au XVIIe siècle avec une échauguette d'angle, ainsi que plus tardivement un bolet (perron couvert). Cité pour la première fois en 1240, il formait un tout avec l'église et le presbytère avant de prendre une allure plus défensive en 1318. À la fin du XIVe siècle, Ratier de Belfort s'empare de la Seigneurie de Puylagarde, propriété de Jean de Gourdon. En accord avec Ratier de Belfort, une bande de routiers, aux ordres de Bertucat d'Albret et Ramonet de Sort occupent le château jusqu'en 1385. De la fin du XVIe à la fin du XVIIIe siècle d'autres seigneurs de Puylagarde ont été propriétaires du château, principalement de la famille de Fraust.

En 2002, le château est à l'abandon et évite de peu l'arrêt de péril municipal grâce au propriétaire précédent qui en fait l'acquisition. Ce dernier sauve l'édifice en effectuant des travaux indispensables pour consolider la toiture, les charpentes, poutres et planchers qui sont dans un état de dégradation très avancé.

PROJET DE VALORISATION

Aujourd'hui, le projet de restauration cherche à embellir de nouveau l'édifice et à assurer sa sauvegarde. L'objectif est également de le rendre accessible au public et d'en faire un lieu culturel dynamisant le territoire. Après la sécurisation du bâtiment, un projet d'animation et de débats sur les enjeux du réchauffement climatique et de la transition énergétique est prévu en 2024, avec notamment des formations de la Fresque du Climat.

ÉTAT DE PÉRIL

Le programme de travaux a tout d'abord visé à sécuriser le bâtiment en mettant hors d'air et hors d'eau la charpente à double enrayure, les toitures de la tour et de l'aile, ainsi qu'en restaurant l'étanchéité, la maçonnerie et les huisseries. Les travaux de restauration de la première enrayure ont débuté en 2023 avec du retard et doivent permettre un accès sécurisé à la seconde enrayure dont le devis n'est pas encore établi. La toiture de la tour sera ensuite priorisée étant donné les nombreuses fuites et infiltrations dues à son mauvais état.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Il s'agit dans un premier temps de sécuriser et restaurer la charpente et reprendre la toiture de la tour et de l'aile du XVII^e siècle. Les maçonneries de la porte extérieure vers le jardin, et celles du mur de la façade nord doivent également être restaurées. Un volet concerne les huisseries et la ferronnerie, ainsi que la restauration de la deuxième enrayure de la charpente.

Les tranches suivantes concerneront des travaux de restauration des façades, huisseries, et la restauration et l'ouverture d'une fenêtre géminée.

Démarrage des travaux : 2023

Fin des travaux : 2028

► Pour en savoir plus : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/broustet-puylagarde



POUR RAPPEL : LE LOTO DU PATRIMOINE EN BREF

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine », dont le produit a été attribué à la Fondation du patrimoine.

Un partenariat a été établi par une convention pluriannuelle entre la Fondation du patrimoine, le ministère de la Culture et FDJ, renouvelée en 2021 pour une durée de 4 ans, pour organiser cette opération originale, qui a suscité dès son lancement l'engouement des Français : **plus de 6 300 sites en péril ont ainsi été signalés** sur la plateforme participative www.missionbern.fr et des millions de joueurs participent chaque année, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ, à la sauvegarde du patrimoine.

Les sites peuvent également bénéficier de collectes de dons et de mécénats sous réserve de leur éligibilité et, pour ceux protégés au titre des monuments historiques, de subventions du ministère de la Culture.

Le succès de la Mission est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt patrimonial, culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

L'APPEL À PROJETS 2025

L'appel à projets est ouvert sur le site missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

- ▶ Pour candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2025 de la Mission Patrimoine, les dossiers devront être déposés avant le **28 février 2025**.

Plus d'informations dans la Foire aux questions disponible sur le site missionbern.fr/faq.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidatures déposées sur le site www.missionbern.fr sont instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Le ministère de la Culture, au travers de ses directions régionales des affaires culturelles, participe à ce premier examen, en particulier des immeubles protégés au titre des Monuments historiques.

Les associations de soutien au patrimoine, à l'instar de La Demeure Historique ou des Vieilles Maisons Françaises, participent également en soumettant des projets et en relayant l'information auprès de leurs membres.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ et du ministère de la Culture, qui se réunit deux fois par an.

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outre-mer et un projet par département sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- ▶ l'intérêt patrimonial et culturel ;
- ▶ l'état de péril ;
- ▶ la maturité du projet ;
- ▶ son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

LES RÉSULTATS

La Mission Patrimoine a révélé l'intérêt du grand public pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. **Plus de 790 nouveaux projets ont été signalés pour l'édition 2024 sur la plateforme www.missionbern.fr.**

Depuis la première édition en 2018, la Mission Patrimoine a aidé plus de 950 sites pour leurs travaux de restauration, dont 125 projets emblématiques du patrimoine régional et plus de 835 sites départementaux (un site par département métropolitain et collectivité d'outre-mer). Aujourd'hui, plus de 70 % (680) sont d'ores et déjà sauvés ou sur le point de l'être : 375 sont terminés et 305 chantiers sont en cours.

LES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, ce sont près de 310 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus :

- ▶ Près de 182 millions d'euros issus du Loto du patrimoine ;
- ▶ 88 millions d'euros crédits dégelés attribués par le ministère de la Culture aux projets portant sur des monuments historiques ;
- ▶ Plus de 40 millions d'euros collectés par la Fondation du patrimoine, provenant de mécénats d'entreprises, de dons de particuliers et de ses ressources propres.

Enfin le financement accordé grâce au Loto du patrimoine est attribué par la Fondation du patrimoine, qui suit le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'État.